



**GUIDE DES RÈGLEMENTS DU  
TOURNOI REMIS AUX ÉQUIPES  
PARTICIPANTES**

**2025**

# Règlements du Tournoi

## 1. Reconnaissance

Toutes les activités du Tournoi Provincial M25 de Saint-Raymond se dérouleront au 160, Place de L'Église Saint-Raymond G3L 1G4. Téléphone : 418-337-3641

Responsable : Chantal Paquet Téléphone : 418-931-9751 chadan@telus.net

Ce tournoi est sanctionné par Hockey Québec ; les règles de jeu sont issues de hockey Canada et les règlements administratifs de Hockey Québec.

Les membres du Comité de discipline seront sous la juridiction de Hockey Québec et en aucun temps les membres du bureau de direction du Tournoi ne pourront intervenir dans ce dossier. (règlements administratifs Hockey Québec art. 11.3 c)

## 2. Inscription / Abandon

La date limite des inscriptions est fixée dès qu'une classe est complète.

Les frais d'inscription sont de 600.00 \$ et les frais d'entrée sont de 300.00 \$ par équipe.

### Division M25

Référence : Règlements administratifs Hockey Québec règlements administratifs Hockey Québec art. 9.8.5 Abandon d'une équipe dans un tournoi)

## 3. Acceptation

Les équipes seront avisées par courriel de l'acceptation ou du refus de leur demande avant le 1<sup>er</sup> novembre 2025

Les frais d'inscription seront retournés à toutes les équipes refusées. Le tournoi fera parvenir aux équipes acceptées tous les formulaires officiels de Hockey Québec et du tournoi, ainsi que les règlements.

## 4. Documents

Il est très important de retourner tous les documents demandés **AVANT le 1<sup>er</sup> décembre 2025.**

- Formulaire d'inscription de tournoi
- Liste de joueurs
- Paiement

## **4.1 Enregistrement**

Avant le début de sa première partie du tournoi, le gérant ou un officiel d'équipe doit se présenter une heure avant l'heure prévue de la partie au registrariat pour confirmer leur arrivée et avoir les directives. Le gérant doit fournir par courriel les infos suivants à cette adresse : annie.a.tremblay@hotmail.com

- Le calendrier des parties de votre ligue à jour, tournois, championnats
- Feuilles de pointage des 5 dernières parties
- L'original du formulaire composition officielle d'équipe(T-112) approuvé par le registraire régional ou de l'association (une photocopie sera prise, et l'original sera laissé dans le cartable)

## **4.2 Signature**

Il n'y aura plus de feuille de signature pour les joueurs et personnels de banc avant chacun des matchs. Cependant la procédure suivante peut être appliquée par un registraire de tournoi lorsque survient un litige.

Le registraire du tournoi peut demander une preuve d'identité (carte d'assurance maladie ou carte d'étudiante) pour effectuer la vérification d'un membre inscrit sur le T-112 (joueur(euse) et/ou personnel de banc.

## **5. Compétition**

Toutes les équipes participantes au tournoi sont assurées de disputer un minimum de 3 parties.

Départage des points

Une victoire en temps réglementaire 3 points

Une victoire en prolongation ou fusillade 2 points

Une défaite en prolongation ou fusillade 1 point

Point Franc Jeu= 1 point

## **6. Nombre de joueurs en uniforme**

Selon les règlements de Hockey Québec 7.2

## 7. Déroulement

- 7.1 La 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> période 10 minutes chronométrées : aucun repos entre les deux premières périodes. Les équipes changeront de buts et la partie recommencera immédiatement. La 3<sup>e</sup> période sera de 12 minutes chronométrés. Il y a aura la surfaceuse entre la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> période. La période d'échauffement est d'une durée de 3 minutes.

**À noter qu'une partie peut commencer jusqu'à 30 minutes maximum avant l'heure prévue.**

**Chaque équipe aura le droit à un temps d'arrêt de 30 secondes par partie disputée lors du tournoi.**

### 7.2 Formule pour désigner l'équipe locale à la finale

- A. Il y aura un tirage une heure avant la partie en présence d'un représentant des deux équipes.

- B. Pour chaque partie dans les catégories où il doit y avoir un tirage au sort pour déterminer l'équipe locale et visiteuse, l'entraîneur ou un membre d'équipe (joueur, entraîneur adjoint ou gérant) doit se présenter minimum **60 minutes** avant la partie au local de la logistique. L'équipe locale doit porter son chandail foncé et l'équipe visiteuse doit porter son chandail blanc (pas de choix de chandail).

**Si toutefois une des équipes n'est pas représentée à l'heure prévue, un responsable du tournoi sera désigné pour faire le tirage à sa place et s'il gagne le tirage, il choisira le côté local pour l'équipe absente.**

- C. Selon l'horaire déjà établi par le tournoi.

### 7.3 Vestiaires

Les équipes doivent se présenter à leur vestiaire désigné, 30 minutes avant le début de la partie. En même temps, le gérant doit se présenter au bureau du registraire.

Seuls les joueurs enregistrés, les bénévoles de l'équipe et les officiels du tournoi auront accès aux vestiaires.

Les équipes doivent libérer les vestiaires au plus tard **30 minutes après leur partie.**

### 7.4 Sept (7) buts ou plus d'écart

Si au cours de la partie, un club est en désavantage de sept (7) buts après 2 périodes de jeu, le reste de la partie ne sera plus chronométrée, même si l'écart est réduit. Dix (10) buts d'écart la partie prends fin.

## **7.5 Équipe qui se désiste durant le tournoi**

L'équipe ayant été défaite par cette dernière pourra continuer à participer au tournoi. Si l'équipe ayant été défaite ne peut ou ne veut pas revenir, vous pourriez accepter une des équipes éliminées de votre tournoi.

## **7.6 Couleurs des équipes**

Lorsque, suivant l'opinion de l'arbitre en charge de la partie, les couleurs des chandails des concurrents ne font pas suffisamment contraste, l'équipe désignée « visiteur » doit changer de chandails.

## **8. Surtemps en cas d'égalité**

Pour tous les tournois sanctionnés par Hockey Québec, en cas d'égalité après la période de jeu réglementaire, si les 2 équipes ont conservé leur point Franc-jeu ou si les 2 équipes ne les ont pas conservés, la partie se prolonge automatiquement. Il y aura période de surtemps selon le mode suivant:

### **8.1 Pour les demi-finales et finales**

Pour les demi-finales et finales, il y aura une seule période d'une durée de dix (10) minutes à temps arrêté, avec alignement de trois (3) joueurs par équipe (*plus un gardien de but*), sauf en cas de punition (*conformément aux règles de jeu*).

Il y aura période de surtemps même si seulement une (1) des deux (2) équipes a conservé son point Franc jeu. Cependant, dans cette éventualité, cette équipe jouira d'une supériorité numérique (4 contre 3) pendant les deux (2) premières minutes de la prolongation.

Le premier but marqué met fin au match.

Si l'égalité persiste après cette période de surtemps, il y aura fusillade.

## **9. Fusillade**

### **9.1 Éligibilité des joueurs**

S'il y a fusillade, l'officiel demandera à l'entraîneur de désigner trois (3) joueurs pour la première ronde de la fusillade. Advenant encore une égalité après cette première ronde, l'entraîneur désignera un à la fois les joueurs qui participeront à la fusillade. Tous les joueurs devront participer à la fusillade (*à l'exception du gardien de but*), avant qu'un joueur ne revienne une deuxième fois.

Un joueur qui se trouvait au banc des punitions à la fin de la période de surtemps est éligible à participer à la fusillade.

## 9.2 La fusillade se déroulera de la façon suivante (*selon les règles de Hockey Québec*)

L'équipe qui reçoit (*receveur*) a le choix de déterminer si elle débute ou non la fusillade. Après que le choix est fait, l'équipe désignée envoie son premier joueur qui tente de déjouer le gardien du but adverse ; ensuite, le premier joueur de l'autre équipe fait de même et ainsi de suite, jusqu'à ce que les trois (3) joueurs de chaque équipe aient effectué une ronde complète. Les règles de jeu des tirs de punitions s'appliqueront.

Les lancers se font à tour de rôle et aucun tir simultané sur chacun des deux gardiens de but ne sera accepté. L'équipe ayant marqué le plus de buts dans cette ronde complète, est proclamée gagnante.

Lorsqu'un deuxième ou troisième tour doit être nécessaire pour briser l'égalité, l'ordre de passage des joueurs est laissé à la discrétion de l'entraîneur et peut très bien ne pas respecter l'ordre du premier tour. Ainsi, à chaque tour, tous les joueurs qui terminent le match devront participer à la fusillade avant qu'un joueur ne revienne une autre fois.

Un joueur expulsé de la partie ne pourra pas participer à la fusillade.

La partie prend fin quand l'égalité est brisée, après qu'un joueur de chaque équipe ait effectué un tir de barrage vers le but. La différence dans le compte final sera toujours d'un (1) but, peu importe le nombre de buts comptés lors de la fusillade. (*Exemple : 2 à 2 après la période supplémentaire, le compte final sera de 3 à 2*).

## 10. Protêts/Discipline

### 10.1 Protêts

**Un protêt n'est recevable que s'il répond à la procédure suivante :**

- \* Ne concerne pas le jugement d'un officiel;
- \* A été donné à l'arbitre au moment de l'infraction ou à l'arrêt de jeu suivant;
- \* N'a pas été rendu public;
- \* L'arbitre l'a inscrit sur la feuille de pointage au moment où il a été signifié;
- \* L'équipe qui loge le protêt doit le signifier au registraire du tournoi au plus tard une (1) heure après la fin du match;
- \* Un avis a été donné à l'équipe adverse;
- \* Est accompagné d'un dépôt en argent au montant de 200,00\$;
- \* Ce 200,00\$ sera remis seulement lorsque le requérant ayant logé le protêt obtiendra une décision en sa faveur.

## **10.2 Conduite générale**

**Tout joueur ou membre d'une équipe ayant une conduite personnelle préjudiciable sera expulsé du tournoi.**

**Le personnel de l'équipe est responsable de laisser la chambre propre après le départ de son équipe (mettre tous les verres, bouteilles, rubans ou autres dans les poubelles)**

## **10.3 Soins médicaux / I M P O R T A N T**

Des premiers soins seront prodigués par du personnel qualifié, tout au cours du tournoi.

La direction du tournoi n'assume aucune responsabilité pour les blessures causées aux joueurs, membres d'équipe ou aux spectateurs. Veuillez vous assurer que les membres de votre groupe sont protégés par des assurances, avant votre participation au tournoi.

Les membres des équipes doivent avoir en leur possession leur carte d'assurance-maladie, en plus d'une carte d'identification, en cas d'urgence.

Tout transport par ambulance est aux frais du blessé, ou du responsable de l'équipe.

## **10.4 Joueur blessé**

Tout joueur blessé ne peut pas être au banc des joueurs pendant une partie à moins d'être habillé comme tout autre joueur qui participe à une partie. Si un joueur blessé est sur le banc et que nous arrivons en tir de barrage et que tous les joueurs sont passés, le joueur blessé va devoir perdre un tour.

## **10.5 Entraîneur expulsé d'une partie**

Lorsqu'il y a un seul entraîneur derrière le banc et qu'il se fait expulser, dans le but de compléter la partie, ce dernier désignera deux (2) parents qui agiront comme entraîneur.

## **11. Récompenses et trophées**

Les champions recevront une banderole et médailles.

Les finalistes recevront une banderole et médailles.

## **12. Juridiction**

Le Comité organisateur du tournoi se réserve le droit de statuer en cas de conflit sur toute matière non traitée dans le présent document et les décisions rendues seront finales et sans appel. Cependant, tout ajout et/ou modification au présent règlement en cours de tournoi doit obligatoirement obtenir l'approbation du responsable régional des tournois et cette demande d'ajout et/ou de modification doit lui être adressée par écrit.

### **13. Politique en cas de tempête**

Étant donné l'augmentation de la fréquence et de la violence des tempêtes de neige, vents ou verglas, les autorités gouvernementales n'hésitent plus à fermer les routes. Voici la politique en cas de tempête du tournoi.

**13.1** Tenter de remettre la partie à plus tard dans la journée ou la soirée si cela est possible.

**13.2** Si 13.1 n'est pas possible. Si une des deux (2) équipes se présente et que l'autre ne se présente pas, l'équipe qui s'est présentée est déclarée gagnante ; ou si aucune des deux (2) équipes ne se présente, il y aura tirage au sort pour déterminer l'équipe gagnant

### **14. Arbitrage**

Le tournoi s'engage à avoir un minimum de 3 arbitres. Les demi-finales et finales auront 3 arbitres.

Il est possible que les finales soient à 3 ou 4 arbitres.

### **15. Arrêt d'un match**

En tout temps, l'organisation du tournoi ou l'arbitre pourra arrêter un match s'ils jugent que la sécurité des participants pourrait être compromise.

### **16. Boissons alcoolisées**

Le tournoi possède un permis de vente d'alcool. Pour cette raison, il est strictement interdit d'apporter votre propre consommation, sous peine d'expulsion.